

# COMMUNICATION ON PROGRESS SUSTAINABILITY REPORT



# SACRED Group PERIOD 2010 \_ 2016

Report of March 28th, 2017 \_ Reference COP\_GSAC\_GC\_2016



# **SOMMAIRE**

• INTRODUCTION	3
Présentation du Groupe SACRED Les 10 principes du Pacte Mondial au cœur de notre engagement	3 4
2 LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	5
Respect des principes relatifs aux droits de l'homme Généralité – Engagement Actions – Résultats Principe 1 du Pacte Mondial Principe 2 du Pacte Mondial	5 6
Respect des principes relatifs aux droits du travail Généralité – Engagement Actions – Résultats Principe 3 du Pacte Mondial Principe 4 du Pacte Mondial Principe 5 du Pacte Mondial Principe 6 du Pacte Mondial	9 10
Respect des principes relatifs à l'environnement Généralité – Engagement Actions – Résultats Principe 7 du Pacte Mondial Principe 8 du Pacte Mondial Principe 9 du Pacte Mondial	11 12
Respect des principes relatifs à la lutte contre la corruption Généralité – Engagement Actions – Résultats Principe 7 du Pacte Mondial	13 13
<b>S</b> CONCLUSION	14



#### **1** INTRODUCTION

#### Présentation du Groupe SACRED

Au fil de ces 70 années d'expertise, le Groupe SACRED est devenu un des tous premiers spécialistes européens implanté à l'internationale, dont le cœur se situe en France, de l'élaboration de mélanges élastomères et du moulage de pièces techniques en élastomère et/ou en thermoplastiques souples pour une clientèle appartenant à toutes les branches d'industrie.

#### Chiffres clés :



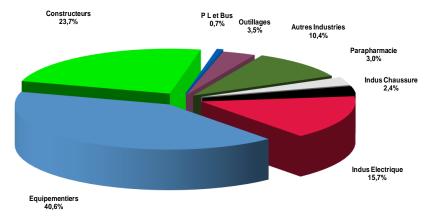


Répartition des ventes par segment d'activité :



Répartition des ventes par zone géographique, par pays d'implantation et projection:





Répartition du CA par segmentation marché

# TIPLE

# Together around the world

#### Les 10 principes du Pacte Mondial au cœur de notre engagement

La présente *Communication on Progress\_Sustainability Report* pour l'exercice *2016* témoigne de l'engagement renouvelé et constant du Groupe SACRED dans une stratégie de croissance responsable et de développement durable, dans le respect des principes du Pacte Mondial.

C'est donc avec plaisir et détermination que le Groupe SACRED réaffirme son soutien aux principes du Pacte Mondial dans notre sphère d'influence.

#### Didier FEGLY

Président Du Conseil d'Administration du Groupe SACRED

#### Droits de l'homme

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence;
- 2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

#### Droit du travail

- 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- 5. L'abolition effective du travail des enfants ;
- 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

#### Environnement

- 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement :
- 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- 9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

#### Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



#### 2 LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

La présente *Communication on Progress\_ Sustainability Report* illustre de manière non exhaustive la façon dont le Groupe SACRED s'engage au quotidien à mettre en œuvre les dix principes du Pacte Mondial.

## Respect des principes relatifs aux droits de l'homme

#### Généralité - Engagement

Les respects de la déclaration universelle des droits de l'homme est un axe fondateur, de par son histoire, des entreprises françaises du XXIème siècle. Le Groupe SACRED, Entreprise de Taille Intermédiaire française internationale, s'inscrit pleinement dans cette lignée et le concrétise par son engagement aux principes du pacte mondial. Cela recouvre notamment le respect de la dignité des personnes, la non-discrimination et le refus du harcèlement sous toutes ses formes, le respect de la vie privée et la neutralité à l'égard des croyances philosophiques, politiques et religieuses, le dialogue social, la formation, l'absence de travail forcé et le respect de la réglementation du travail, l'interdiction du travail des enfants sur les sites du Groupe SACRED comme chez ses fournisseurs, ses sous-traitants et ses partenaires.

#### <u> Actions - Résultats</u>

Quelques soit le pays d'implantation, le groupe SACRED n'a pas enregistré de plaintes ou n'a pas subis d'action en justice lié au non-respect et à la violation des droits de l'homme.

Depuis de nombreuses années SACRED a mis en place des mesures de préventions et d'améliorations pour diminuer la pénibilité au poste de travail. Ce plan d'action vise à formaliser les actions que nous



entendons poursuivre en vue de prévenir la pénibilité dans l'entreprise. La Direction SACRED a ouvert des discussions en 2011 et 2012 avec le Comité d'Entreprise pour négocier un accord collectif d'entreprise et à démarrer sa mise en place en 2013 et poursuit son déploiement en 2015. Le plan d'action en faveur de la prévention de la pénibilité entend agir sur différents facteurs : Manutention manuelle, Vibrations mécaniques, Exposition du bruit, Travail répétitif, Travail de nuit et Travail en équipes successives alternantes.

Le plan d'action en faveur de la prévention de la pénibilité est mis en oeuvre avec le CHSCTE en 2016.

La complicité d'une entreprise à la violation des droits de l'homme par des tiers tire souvent son origine de l'absence de prise de conscience par le management. C'est pourquoi, chez SACRED, le management et les directeurs de sites sont responsables de la mise en oeuvre des diverses politiques et s'appuie sur plusieurs directions fonctionnelles du groupe ( Direction Générale, Direction Administratif et Financière, Direction Qualité et Environnement.) impliquées dans la démarche globale de respect et de promotion des droits de l'homme auprès de nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires.

Au travers des audits d'homologations PSAA, dont notre référentiel a été reformulé en 2010, nous prenons en compte les aspects social, droit du travail, droit de l'homme, environnement, ... Il est conjointement menés par les services qualité et achats du groupe ou des sites lors de la sélection de nos fournisseurs, nous traitants et partenaires. Tous fournisseurs ne respectant nos engagements communs seront écartés de notre panel conformément à notre politique. En moyenne 3 fournisseurs ont été audité par région en 2015 ( Europe – Asie – Amérique )

Une « chartre fournisseur » a été élaborée en 2013 et son déploiement est effectif depuis 2015 sur les 3 régions ( Europe – Asie – Amérique ) sur les différentes familles d'achat qui invite nos fournisseurs à y adhérer et à les faire respecter. En 2015, 60% de fournisseurs adhère à cette chartre. L'effort de formation, d'explication c'est poursuivie en 2016 afin d'atteindre

70%.



CHARTE FOURNISSEURS

## Respect des principes relatifs aux droits du travail

#### Généralité - Engagement

Le Groupe SACRED est une entreprise citoyenne et éthique qui s'inscrit dans le respect du droit international. Cela recouvre, au même titre que le respect des droits de l'homme, le dialogue social, la formation, l'absence de travail forcé et le respect de la réglementation du travail, l'interdiction du travail des enfants sur les sites du Groupe SACRED comme chez ses fournisseurs, ses sous-traitants et ses partenaires.

#### Actions - Résultats

Quelques soit le pays d'implantation, le groupe SACRED n'a pas enregistré de plaintes ou n'a pas subis d'action en justice lié au non-respect et à la violation des droits de l'homme

La volonté de SACRED est d'associer étroitement les représentants du personnel aux évolutions sociales majeures du Groupe. SACRED respecte la liberté d'association et dispose de 5 commissions/instances pour améliorer le dialogue social :

- Délégués Syndicaux (DS)
- Délégués du Personnel (DP)
- Comité d'Entreprise (CE)
- Comité d'Hygiène, de Sécurité, des Conditions de Travail et de l'Environnement (CHSCTE)
- Commission GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences)

SACRED est attaché au respect de la dignité humaine et proscrit toute atteinte aux droits de l'homme et



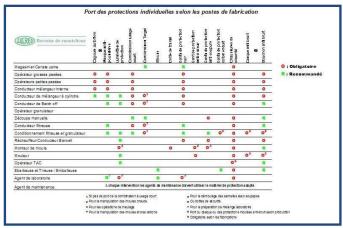
de l'enfant. Cela concerne notamment l'absence de recours au travail forcé ou obligatoire et au travail des enfants dans ses usines. Le groupe SACRED se conforme dans tous les pays où il est présent à la législation. Une « charte éthique » est a été élaborer en 2014 et a été déployée en 2015 auprès de

chaque site.



Dans le cadre de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail au sein du groupe SACRED, une politique globale de mise à disposition des Equipement de Protection Individuel a été définie. Cette politique groupe est reprise par chaque site pour son application en 2016.







## Respect des principes relatifs à l'environnement

#### Généralité - Engagement

SACRED s'est engagé dans une démarche de management environnementale volontaire depuis de nombreuses années, le respect de notre environnement fait partie de nos préoccupations majeures. Nous considérons ce sujet comme un facteur essentiel à notre développement afin d'exercer notre activité en parfaite harmonie avec l'environnement présent et futur, pour notre génération et pour ceux qui nous suivront. La reconnaissance et la concrétisation de cet engagement passe par le déploiement d'un programme environnemental 2010-2016 mis à jour annuellement, en accord avec notre business plan, notre plan de progrès et notre politique environnementale.

#### Actions - Résultats

SACRED a mis en place le plan d'actions suivant :

- Etre en conformité avec les exigences réglementaires et environnementales
- -Etre certifié ISO14001 et piloter la veille réglementaire. Les sites de Saint Lubin des Joncherets et de vieux thann et de Wuhan sont certifiés. Aguascalientes a engagé via un consultant un premier bilan. Les autres sites s'engageront dans la certification. L'objectif fixé étant à 2019 pour l'ensemble du Groupe
- -Application et pilotage de REACH au quotidien. Et réaliser d'analyse environnementale
- Protéger et préserver notre milieu naturel
- Maîtrise des eaux d'incendie par la création artificiel de rétention isolant les ateliers et magasins par des murets couplés à des barrières semi-automatique au niveau des portes.
- Maîtrise des écoulements des eaux de pluie dans la cour des noirs de carbone et des huiles, mise en place d'une rétention extérieure couplée à des débourbeurs et des obturateurs étant en prise directe avec



#### la rivière

- Intégrer des matériaux verts
- -Participer activement aux projets ELASTOPOLE
- Sensibiliser, Informer et Former le personnel
- Mise en place d'un Eco-Guide sur les bons gestes et réflexes à avoir
- Formation du personnel sur les risques environnementaux
- Mise en place de classeur d'intervention d'urgence
- Revaloriser nos déchets
- Mise en place d'un broyeur sur le site pour revaloriser notre déchet de caoutchouc vulcanisé
- Réintégrer notre déchet de caoutchouc sous forme de poudrette dans nos mélanges
- Optimiser le tri de nos déchets interne ( carton, papier, bois, dib, .... ) et trouver de nouvelles filières
- Economiser nos énergies
- Participer au programme économies d'energie du Pole automobile
- Réaliser des enregistrements spécifiques sur nos consommations
- Optimiser la thermique de nos outillages et la matière

### Respect des principes relatifs à la lutte contre la corruption

#### Actions - Résultats

Le Groupe SACRED signe en accord avec ces clients des « contrats cadre » intégrant la lutte contre la corruption sous toutes ses formes quelques soient le lieu de production et de livraison, ceux-ci sont validés par la Direction Commerciale et Technique du Groupe et suivi par la Direction Générale du Groupe.

Une organisation rigoureuse respectant les règles comptables ainsi que les obligations fiscales dans



l'enregistrement des flux financiers est en place, des audits peuvent être déclenchés par la Direction financière et administrative du groupe afin d'en assurer la conformité. Cette approche devra être confortée par des reporting réguliers de nos filiales sur 2015-2016

Une « charte des bonnes pratiques » est finalisée et déployée sur tous les sites depuis 2014, elle invite nos fournisseurs majeurs, dans un premier temps, à y adhérer et à les faire respecter dans nos trois zones géographiques d'influence. Les consultations, les audits d'homologations intégrant les principes du Pacte Mondial et du Développement Durable sont opérationnels depuis le deuxième semestre 2013 en Europe et depuis 2014-2015 en Asie et en Amériques.



#### CONCLUSION

SACRED, entreprise implantée en France, Chine, Mexique, Maroc et Roumanie est particulièrement consciente de ses obligations dans le cadre de son adhésion au programme du Pacte Mondial. Cette position internationale a renforcé notre volonté d'être proactif dans les domaines clés. La crise économique mondiale que nous traversons montre qu'il est plus que jamais nécessaire de faire



progresser ces principes dans nos sphères d'influence. C'est ce à quoi, modestement et à notre échelle, nous nous employons dans le cadre de nos relations avec les différents acteurs de l'entreprise tant en interne qu'en externe et dans notre environnement.



Chairman of SACRED Group [ Didier FEGLY ]

General Manager of SACRED Group [ Patrick MORAT ]

Deputy General Manager of SACRED Groupr [ David BERLAND ]

Financial and Administrative Manager of SACRED Group [ Hervé HEROUARD ]

Quality and Environment Manager of SACRED Group [ Olivier MIRLEAU ]

Headquarter SACRED, Route de Dampierre, 28350 Saint Lubin Des Joncherets, France www.sacred.fr



\*2016 SACRED. All rights reserved. Specifications and information subject to change without notice. The products described in this document are subject to continuous development and improvement. All trademarks and service marks referred to herein, whether registered or not in specific countries, are the property of their respective owners.